

RÉFORME DES RETRAITES :

Vers un retour du système universel de retraite ?

Le projet de loi sur la réforme des retraites entrera en discussion au Sénat cette semaine.

A cette occasion, la Chambre Haute devra se prononcer sur l'article 1^{er} bis qui fut ajouté par l'Assemblée Nationale.

L'Institut de la protection Sociale s'inquiète vivement de l'ajout de l'article 1^{er} bis prévoyant que le gouvernement remet au Parlement un rapport sur la possibilité, les conditions et le calendrier de mise en œuvre d'un système universel de retraite faisant converger les différents régimes.

Ce rapport prévoyant un calendrier de déploiement n'est ni plus ni moins qu'une **tentative pour faire revenir dans le débat le très controversé projet de retraite universelle abandonné en 2019.**

Au travers de ses études et projections, l'Institut de la Protection Sociale a déjà alerté sur les conséquences néfastes de cette réforme systémique du système de retraite.

Alors que la réforme des retraites évolue dans un climat tendu et que ce sujet avait déjà été écarté, **l'IPS souhaite que cette disposition soit abandonnée pour que le débat se concentre sur les vraies questions que sont le report de l'âge de départ, ses conséquences sur la vie des français et la sécurisation du financement des pensions.**

A propos de l'Institut de la Protection Sociale

Créé en Juin 2011, l'Institut de la Protection Sociale (IPS) constitue un laboratoire et un réservoir d'idées inédit en France pour toutes les questions liées à la protection sociale de l'entreprise.

Son but est de promouvoir collectivement, particulièrement auprès des Pouvoirs publics, les réflexions d'experts concernant la définition et la mise en œuvre d'une législation efficace au niveau des systèmes de prévoyance-retraite de la population active.

Constitué principalement d'experts financiers, juridiques et fiscaux, l'IPS a pour vocation d'être un interlocuteur de premier plan au sein des débats de fond qui concernent les réformes en cours.

<https://institut-de-la-protection-sociale.fr>

Dora Nanaa – 06 20 71 46 35 – dora@agencethedesk.com

Stéphanie Kanoui – 06 11 66 00 50 – stephanie@agencethedesk.com